



Question écrite au Conseil communal au sujet de la qualité des eaux souterraines et de surface

Monsieur le Président de la municipalité
Madame et Messieurs les Conseillers municipaux

En date du 9 février 2020, un article a été publié dans le *Matin dimanche* sur l'état sanitaire des eaux des nappes phréatiques.

Les pires concentrations de pesticides en Suisse devaient rester secrètes

EAU Les chiffres montrent une accumulation de pesticides 25 fois plus élevée que la norme légale. L'OFEV ne voulait rien publier, les communes étaient dans le flou.

Les mesures effectuées dans 31 communes entre Genève et le lac de Constance ont permis de détecter des résidus de chlorothalonil dans les eaux souterraines. Sur 20 prélèvements, la concentration autorisée était dépassée. Mais l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) gardait les résultats au secret. Il a fallu invoquer la loi sur la transparence pour obtenir ces données.

L'Office précise qu'il ne s'agit pas de mesures sur la qualité de l'eau potable, mais bien celles des nappes phréatiques. Les chiffres font froid dans le dos. Il s'agit des concentrations d'un métabolite dangereux, le R471811, qui se dégrade lentement dans la nature et dont les effets sur la santé sont insuffisamment étudiés.

Des communes très touchées

Trois exemples: dans la commune de Fischbach (LU), les mesures relèvent des concentrations douze fois trop élevées. L'exécutif communal n'en sait rien. «Je suis surpris de n'avoir jamais été informé par la Confédération, s'étonne Ivo Häfliger, conseiller communal responsable de l'eau. Nous n'avons jamais eu de pro-

blème avec des résidus dans notre eau.» Ce n'est guère étonnant: jusqu'en juillet 2019, il n'y avait pas de valeur limite pour le R471811.

La commune de Vully-les-Lacs, située entre les lacs de Neuchâtel et de Morat détient un triste record: son captage de Montmagny est l'enfer suisse question chlorothalonil. L'EAWAG a détecté une concentration 27 fois trop élevée. «Nous n'avons jamais entendu parler de cette mesure», déclare Blaise Clerc, président de Vully-les-Lacs. La commune a eu chaud: elle avait renoncé il y a quelques années à tirer de l'eau potable dans ce captage pollué par d'autres produits nocifs.

La localité de Trüllikon, située dans le vignoble zurichois, fait aussi partie des communes les plus touchées, la concentration de R471811 dépasse 18 fois la norme. Les habitants l'ont appris l'an dernier. Il a fallu fermer en septembre une de ses trois sources.

Trüllikon n'est pas hors d'affaire pour autant: comme le dépassement en R471811 est très élevé, il n'est pas possible de mélanger son eau avec d'autres sources pour diluer l'eau contaminée et obtenir une valeur acceptable. La source ne pourra plus être utilisée pendant de nombreuses années.

Plusieurs responsables de l'eau potable dans les communes suisses tremblent, même si le chlorothalonil a été interdit en décembre dernier. MISCHA AEBI, DENIS VON BURG

L'OFEV a procédé à des contrôles sur le Plateau suisse de la qualité des eaux souterraines, en particulier sur la concentration de métabolites dangereux.

Notre commune s'apprête à procéder à des forages dans la nappe phréatique pour installer un système de lutte contre le gel et pour de l'irrigation.

Dans le rapport de l'OFEV, il est apparu que les eaux souterraines des régions viticoles à Zürich contenaient des concentrations élevées de R471811.

Qu'en est-il dans le secteur de notre commune, dans lequel nous nous apprêtons forer les puits ?

Quels sont les résultats des analyses effectuées avant les travaux par le SEN ?

Y a-t-il un risque que des eaux de la nappe phréatique, à usage non-potable, puissent se mélanger avec des eaux potables en cas de perforation d'une poche lors du forage ?

Un monitoring par le SEN est-il prévu lors de ses travaux ?

En me promenant à proximité des canaux du Milieu ou du Levant, j'ai senti une odeur phosphatée et des dépôts de mousse, comme pour les égouts.

Quel est l'état sanitaire des cours d'eau de notre commune ?

Si des rejets d'eau usée sont effectués, où en sont les recherches pour déterminer la ou les sources ?

Je vous remercie pour votre réponse écrite et vous présente mes salutations distinguées.

Xavier Berthouzoz

Vétroz, le 2 mars 2020

OK
Pierre-Michel VENETZ
Président du Conseil général
Rue du Pont 39
1963 VETROZ